



# Les ARCHERS de SAUMUR

N° agrément FFTA 1249066

vous font part de leur



## WEEK-END TIR EN CAMPAGNE

Sélectif pour le Championnat de France 2025

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024

12 Cibles connues inchangées + 12 Cibles inconnues modifiées pour le Dimanche dans les bois de Terrefort (suivre indication parc Saumur Forest Aventures, ZA des Aubrières)

Épreuve inscrite au challenge Pro-First

	SAMEDI	DIMANCHE
Ouverture du greffe	12h00 – 12h45	08h45 – 09h30
Echauffement	12h00 – 12h55	08h45 – 09h40
Appel des pelotons	13h00	09h45
Début des tirs	13h15	10h00
Résultat et verre de l'amitié	18h30	16h00

- Les pelotons sont formés par l'organisateur, merci de préciser vos souhaits à l'inscription.

### INSCRIPTION (Limitée à 96 archers par départ)

	1 concours	2 concours
First et Promotion	6 €	
U13 à U18	10 €	18 €
U21 à Sénior 3	12 €	20 €

- \* Licence compétition à jour obligatoire
- \* Chaussures de marche / Bottes conseillées selon la météo
- \* Récompenses après chaque concours aux 3 premiers par catégorie si présent aux résultats

### RESTAURATION

1 café offert à tous les archers avant le départ du Dimanche matin  
Possibilité sandwich (jambon beurre : 3,50 € / rillettes : 3 €) **uniquement sur réservation à l'inscription**  
Boissons et gâteaux maison sur place

Inscriptions obligatoires avant le Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 par :

#### Paiement sur place au greffe

E-mail : [inscription@ja-saumur-tiralarc.com](mailto:inscription@ja-saumur-tiralarc.com)

ou

Téléphone : 02 41 52 28 54 ou 06 65 72 47 19

#### Paiement en ligne par CB

INTERNET : [en cliquant ici](#)



#### COORDONNEES GPS :

47.253500°,-0.118500°

Nord : 47°15'12.6" / Ouest : 0°7'6.599"

dans les bois de Terrefort (suivre indication parc Saumur Forest Aventures, ZA des Aubrières)

**Parking camping-car ouvert à partir du samedi 5 octobre 10h00**

**DROIT A L'IMAGE :** Lors de la manifestation des photos peuvent être prises et, pour certaines, visibles sur les réseaux sociaux. Archers et accompagnateurs ne souhaitant pas y figurer doivent le signaler au greffe.